



Cérémonie des Vœux 2024

Didier Reveau, Maire

Au nom des membres du Conseil Municipal qui m'entourent, je veux vous dire notre plaisir de vous accueillir pour ces vœux 2024.

Nous vous souhaitons une agréable année en famille et entre amis. Une année 2024 :

La plus douce possible pour ceux qui sont confrontés à la maladie.

La plus favorable pour ceux qui s'engagent dans un projet personnel ou bien familial.

La plus fructueuse pour ceux qui entreprennent dans les milieux économique ou associatif.

J'ai une pensée particulière pour nos concitoyens qui ont souffert de la perte d'un être cher ; une pensée solidaire pour les sinistrés des graves dérèglements climatiques ainsi que pour les victimes des guerres aussi destructrices que meurtrières.

Permettez-moi d'adresser un salut particulier à chacun des élus municipaux et notamment à celles et à ceux dont c'est le premier mandat.

Bien que l'installation du Conseil ait été perturbée par 2 confinements, ils se sont pleinement investis ; certains assumant pour la 1^{ère} fois la charge d'adjoint et d'autres préparant les 1^{ers} dossiers relevant de leur délégation.

Cette période a, d'ailleurs, été marquée par des investissements importants ; elle a, également, été mise à profit pour préparer les grands chantiers de 2023 et ceux de 2024 ; j'y reviendrai.

Mais je tenais à souligner ce contexte très particulier qu'une équipe solidaire a su gérer.

Cette crise sanitaire a, évidemment, eu des incidences sur nos finances et notamment sur nos recettes réelles de fonctionnement qui ont baissé.

Une première crise donc puis deux ans plus tard, le 24 février 2022, la Russie a, violemment, agressé l'Ukraine.

Ce conflit qui hélas se poursuit a provoqué une inflation sans précédent notamment sur les prix des énergies.

Pour notre Ville, leurs augmentations ont été plus marquées que pour d'autres collectivités car nous étions obligés de renouveler un 1^{er} contrat d'approvisionnement au printemps 2022 et deux autres à la fin de l'année 2022 ; c'est-à-dire au plus fort de la crise énergétique.

Cela s'est traduit en 2023 par une charge supplémentaire de 500K€ malgré les décisions prises comme la limitation temporaire de l'éclairage public.

Le plus grand nombre d'entre vous l'a parfaitement comprise et je vous en remercie.

Après la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, nous avons subi dans la nuit du 26 mai 2023, un incendie qui a détruit l'un de nos bâtiments avec l'ensemble des matériels et des équipements qui y était entreposé.

Nous ne connaissons pas encore son coût définitif à la charge de la Ville.

Par contre, il nous a déjà contraint à acheter pour plus de 256K€ de matériels.

J'en profite pour rappeler les nombreux métiers exercés par les agents de la Ville ; ils sont essentiels à son bon fonctionnement et à la mise en œuvre de nos décisions.

Avant de passer aux dossiers 2024, revenons sur les réalisations 2023.

Dans ce contexte de crises successives, elles illustrent notre gestion qui associe, évidemment, élus et agents.

Sans finances saines, il ne peut pas y avoir d'investissements programmés dans le temps ; sauf à considérer que l'on peut sans danger, d'année en année, dégrader les comptes publics.

Evidemment, cela serait irresponsable.

C'est d'ailleurs parce que nous avons conforté nos équilibres budgétaires que nous avons pu, de 2017 à 2023, investir 17.589K€.

Pour autant, des finances saines ne sont pas une fin en soi. Cependant, elles sont le préalable indispensable pour engager des investissements ou bien proposer des prestations à des conditions supportables pour les usagers comme pour les contribuables.

Concernant la diminution de la dette depuis 2016, ce n'est pas une obsession. Mais, la solution pour dégager des marges de manœuvre budgétaires et réaliser de nouveaux investissements.

Alors en 2023, me direz-vous :

- Nous n'avons pas emprunté bien qu'au Budget Primitif nous avons inscrit un crédit de 500K€ ; mieux, nous avons remboursé 1.232K€ et de ce fait nous nous sommes désendettés d'autant,
- L'encours de la dette à fin 2023 est de 6.134K€ contre 12.926K€ à fin 2016,
- La dette par habitant est passée de 1.341€ au 1^{er} janvier 2017 à 653€ au 1^{er} janvier 2024, soit une réduction de plus de la moitié en 7 ans.

En parallèle, en 2023 :

- 2.510K€ ont été investis (dont 219K€ de travaux réalisés par les services),

L'investissement principal est, évidemment, celui de la poursuite du programme de restauration de Notre-Dame des Marais, soit 997K€.

- Et pour la 10^{ème} année consécutive nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux qui sont strictement identiques depuis 2014.

Quant au fonctionnement, nous n'avons pas sacrifié nos priorités et en particulier celle relative à la santé.

En 2023, le SIVU Pôle Santé Simone Veil a bénéficié d'une subvention d'équilibre de 50K€.

La Ville s'était engagée, en 2022, sur un immobilier au 45 avenue de Gaulle.

Il a permis le maintien de 3 orthophonistes rejoints par une neuropsychologue, une psychologue et une art-thérapeute.

En 2023, l'offre de santé, sur ce site, principalement destinée aux jeunes enfants s'est élargie avec l'installation d'une kinésithérapeute.

Soutiens également confirmés, en 2023, dans 8 autres domaines :

1) La solidarité

Elle se traduit par les actions sociales portées par le CCAS qui a bénéficié d'une subvention de 320K€ de la ville et par celles directement assurées par la Ville dont le pôle prévention « Le Rendez-Vous ».

2) L'environnement

Avec la gestion de l'ENS des Ajeux, le syndicat intercommunal de production et de distribution d'eau potable qui travaille à la construction d'une station de pompage sur l'Huisne et puis l'assainissement avec les dernières études avant l'extension des réseaux et de la station de traitement.

3) Les associations

Elles ont bénéficié de 297K€ de subventions, soit un montant comparable à celui de la moyenne des 2 dernières années.

4) Les Familles

Avec la signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et la CCHS pour des actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la parentalité.

5) Les animations et les grandes manifestations festives

Comme le Festival Saint-Lyphard et les Jeudis de l'été, les « Concerts de Sweet FM » ou bien encore la rue des couleurs et la nuit des couleurs, toutes ont connu un réel succès.

6) La tranquillité publique

Concrétisée par un Contrat de sécurité signé avec le Sous-préfet et le Commandant de la compagnie de gendarmerie de Mamers.

7) La culture

En particulier la saison culturelle, les activités de l'ESCAL et de la Médiathèque dont le Festival du Livre Jeunesse.

8) Enfin le soutien à l'attractivité de la Ville

Avec la prospection pour la vente du camping et l'élaboration d'un appel à projet à proximité de la base de loisirs.

En 2024, nous amplifierons nos actions dans 12 domaines d'intervention :

- **La solidarité**, nous anticiperons la **fusion du Service des soins à domicile avec celui des aides à domiciles**. L'objectif est l'**amélioration du maintien chez elles des personnes malades ou âgées**,
- **La santé**, nous étudierons avec les professionnelles du 45 av. de Gaulle soit un **aménagement du bâtiment existant** soit un **autre site** afin d'accueillir une **ergothérapeute** et si possible d'**autres spécialistes**,
- **La transition écologique**, nous terminerons les études avant **travaux du barrage de Quincampoix** et **revégétaliserons des espaces** par exemple celui de la médiathèque.

En lien avec la CCHS, des emplacements de bornes de recharge électrique seront identifiés et nous poursuivrons l'accompagnement de programmes d'énergies renouvelables notamment avec des ombrières sur les parkings économiques (route de Mamers et en bordure de la déviation).

Enfin, le service des espaces vert testera un premier site pour valoriser des biodéchets.

- **Le patrimoine**, nous **achèverons le chantier** commencé en novembre 2017 de **restauration de la totalité des extérieurs de Notre-Dame des Marais**.
- **Les affaires scolaires**, nous engagerons la **rénovation complète du restaurant** place de Gaulle ; chantier estimé, à ce jour, à 1.9M€ HT,
- **L'urbanisme**, nous prolongerons notre schéma de **liaisons douces** de la **rue Léo Delibes vers le futur centre aquatique** lequel ouvrira en fin d'année, liaison douce, également, **rue du Moulin à Tan** mais aussi de la **rue Florant au pont de l'office du tourisme**, enfin, la **passerelle de l'impasse Tafforeau** devrait être remise en service.

Pour les mobilités, nous engagerons une étude de la gare en direction de la ZI de Mamers et vers la ZI des Ajeux et la CCHS poursuivra en relation avec la Région et

l'Etat le programme de construction de 2 ascenseurs à la gare pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

- **La culture**, nous compléterons les études préalables à la **rénovation de l'ESCAL**, chantier estimé à ce jour à 2.4M€ HT, nous étudierons une plus grande ouverture au public de la **Porte St Julien** et une **exposition sur les travaux de Notre-Dame des Marais** sera présentée.
- **La tranquillité publique**, nous avons déjà signé ce 11 janvier la **Charte du civisme** avec l'Association du Passeport du Civisme et nous adhérons au **dispositif « Participation citoyenne » avec la gendarmerie.**
- **Le logement**, nous lancerons l'opération préalable à la construction par Sarthe Habitat de **15 logements sur le site de l'ancienne école Marcel Pagnol**,
- **Le sport**, nous organiserons le **9 mars la cérémonie de remise des labels des Villes les plus sportives de la Région** et en lien avec le VSF cyclisme nous accueillerons en décembre la **dernière manche de la Coupe de France de cyclo-cross** ; à la base de loisirs sont prévus un **circuit Disc golf** et l'étude d'un **terrain de Padel**,
- **Les animations**, nous travaillerons à la **création de masters classes d'un haut niveau pour instruments musicaux** qui pourraient être organisées en juillet prochain dans l'Hôtel Courtin de Torsay,
- **L'économie** enfin, nous soutiendrons toutes les initiatives créatrices d'emplois que ce soit dans les secteurs du commerce et de l'artisanat ou bien de l'industrie et de l'agriculture en lien étroit avec la CCHS et la Région.

Ainsi, nous travaillons à faciliter l'extension de 2 E.T.I., à la transmission de 2 P.M.I. et à l'implantation d'une nouvelle.

Nous soutenons, aussi, la création d'une entreprise artisanale du secteur du tourisme, le développement d'un transporteur et la construction de bâtiments logistiques n'en déplaise à quelques-uns.

En leur temps les arguments comme ceux que l'on entend aujourd'hui n'auraient pas permis l'installation et le développement ni de Souriau ni de Johnson Controls ; l'un au cœur d'un quartier paisible et l'autre à proximité d'un lotissement condamnant également une voie publique.

Or ces entreprises et tant d'autres ont largement soutenu l'expansion de La Ferté ; qui peut le nier ?

Notre Ville dispose d'un tissu industriel dense et diversifié, riche d'activités de production dont beaucoup sont innovantes, de sous-traitants à forte valeur ajoutée et de PME.

Ce tissu peut se renforcer par des activités de logistique nécessaires à de nouveaux acteurs économiques.

Dans une relation de confiance, des investisseurs ont choisi notre territoire dont ils ont évalué les atouts afin de s'y implanter pour s'y développer.

Evidemment, notre bassin de vie profitera de retombées sociales et fiscales liées à des créations d'emplois directs et indirects et aux investissements réalisés.

Des familles nouvelles arriveront. Elles apporteront de la vitalité dans les écoles, collèges et lycées et garantiront la pérennité des services publics.

Elles seront profitables aux activités commerciales, artisanales et des PME locales.

En économie, l'immobilisme serait le pire alors que nous avons, encore, tant à faire en équipements et en services à la population.

La prise en charge, par exemple, du grand âge s'imposera, aussi, sur nos territoires.

Pour la satisfaire, il faudra créer des prestations avec des personnels qualifiés et concevoir des lieux de vie adaptés.

Le financement des politiques publiques nécessite des ressources ; le développement économique y contribue largement.

Notre responsabilité, quelles qu'en soient les difficultés, est de continuer à travailler à l'attractivité de La Ferté et de renforcer son rôle de ville centre d'un territoire dynamique et équilibré où il fait bon vivre.

2024 ne manquera ni de réalisations ni de projets ; pour cela, vous pouvez compter sur notre mobilisation.

En attendant, nous avons le plaisir de vous offrir une collation préparée par la société « Un amour de crêpe » qui va s'implanter sur la ZI des Ajeux.